



COMMISSION FOOTBALL LOISIR



web

Association loi 1901, déclaration N°00143365P du 02/02/2000 - J.O. n°9 du 26/02/2000 - Siret 490 320 181 00012 - INPI 06 3 444 359

Siège social : chez AAA - 21 rue d'Antin 75002 Paris

Affilié à la Fédération Française des Clubs Omnisports - Agréé du Ministère des Sports

Toute correspondance doit être adressée en lettre simple au secrétariat administratif :

C.F.L. – c/o C.O.EGF, 15 rue Maxime Petit – 91270 Vigneux-sur-Seine ☎ 01 69 42 48 74 (07 70 70 91 60)

✉ cflparis2@gmail.com – 🌐 Site Internet : www.commission-football-loisir.fr

COMITE DIRECTEUR - 160

Mardi 14 octobre 2014

PRESENTS :

Les Clubs - Les Arbitres – Les membres du Comité Directeur - Le Directeur

Ouverture de la séance à 19h00

Le Directeur salue les présents et excuse notre Président retenu par ailleurs.

Désignation du secrétaire de séance M. LANCREY-JAVAL Gaspard

- COMITE DIRECTEUR - INFORMATIONS - 160

AFFAIRES COURANTES :

COMPTE RENDU de la REUNION du 09 septembre 2014

Assemblée générale ordinaire et Comité Directeur n° 159

Aucune modification du texte n'est demandée par rapport à la tenue des débats

Le rapport est adopté à l'unanimité

COURRIERS RECUS et LITIGES

Mail de M. XX (Arbitre) à qui nous devons faire suivre un règlement financier de VIKING FC

Demande de l'équipe **CENTER FAMILY**, qui souhaite jouer plus tôt et si possible changer de poule
– A ce jour, aucune équipe ne s'est proposée pour une inversion.

Demande de l'équipe **UKRAINIEN FC**, qui souhaite pratiquer sur le synthétique n° 5 à Bobigny
– Nous ferons à chaque fois que cela est possible jouer deux matchs de la CFL l'un derrière l'autre sur ce terrain = UKRAINIEN puis AFGHAN. Les autres matchs seront décalés dans le temps.

PARC du TREMBLAY, qui nous informe de ses fermetures « annuelles » 1^{er} novembre – 11 novembre – 6 avril – 1^{er} mai – 8 mai – 14 mai et du 20 décembre au 04 janvier

MEDINA FC, nous propose de pouvoir louer des heures au stade municipal de Fresnes (Synthétique)

A S D F, invitation à son tournoi du 25 octobre (le mail à été envoyé à tous)

A S F D, demande d'aménagement de ses matchs à domicile

OLYMPIQUE GROUCHO MARX (OGM) demande s'il est obligatoire d'avoir un arbitre dans les poules «excellence» Par principe ces poules ont un arbitre officiel à chaque rencontre – Exception si les deux équipes font la demande de ne pas en avoir un.

OLYMPIQUE GROUCHO MARX (OGM), mail aux équipes qui précise que «sa concession» est de 19h00 à 20h30 soit début du match à 19h20 environ comme souvent.

FEDERATION FRANCAISE des CLUBS OMNISPORTS (notre fédération)

- A la question du Directeur, la FFCO confirme que la présentation d'un certificat de non contre-indication a la pratique du football est obligatoire CHAQUE ANNEE

FOOTTEK FC, plusieurs mails de réclamations, après lecture des mails : de ce Président, de l'équipe adverse et des explications de l'Arbitre du match (présent au Comité Directeur) il est proposé que le Directeur sous couvert du Président fasse une réponse.

Le score du match est acquis puisqu'aucune faute technique n'est reprochée à l'Arbitre durant la rencontre.

LICENCES :

Nous rappelons que depuis le début de la saison, tout joueur dont la demande de carte-licence est enregistrée (validée) sur notre site peut prendre part au match, sous réserve d'inscrire sur la convention : son nom + prénom + le numéro de la carte d'identité déposée.

Nous vous rappelons que le secrétariat de la CFL confectionne les cartes-licences dès que la demande en a été faite sur le site Internet et que le règlement a été reçu. Cela prend nécessairement quelques jours, car il faut du temps à La Poste pour nous transmettre certains règlements, et il faut ensuite du temps aussi pour acheminer les cartes-licences jusqu'aux dirigeants d'équipe. Nous incitons fortement les clubs à prendre en compte ces délais. Notre bénévole Selin fait son maximum pour vous adresser les cartes-licences le plus rapidement possible, y compris en venant travailler le dimanche.

DETTES :

Malgré plusieurs relances, plusieurs Clubs sont encore en retard pour nous faire parvenir leurs participations aux frais des terrains (sauf erreurs ou omissions) :

Foot à 11, 420.00€ = EGYPTOS + EQUIPE du DIMANCHE + VIKING Bjani + NOGENT PORTUGAIS

Foot à 7, 320.00€ = ISI-FOOT + RED DEVILS A + CENTER FAMILY + THREE OCHO + RED DEVILS B + LIONS FC A + LIONS FC B + PONDY AS + VELOSO

Les chèques à l'ordre de la CFL doivent être envoyés rapidement en lettre simple à CFL chez COEGF – 15 rue Maxime Petit 91270 VIGNEUX

- COMMISSION D'APPEL - 160-

COMMISSION D'APPEL

RAS

- QUESTIONS DIVERSES - 160 -

Réponses à questions posées.

20h00

Le Directeur clos la séance

PROCHAINE REUNION de la COMMISSION FOOTBALL LOISIR

Mardi 18 novembre 2014 – 19h30 – 161

Mardi 09 décembre 2014 -19h30 – 162

Mardi 13 janvier 2015 – 19h30 – 163

Mardi 10 février 2015 – 19h30 – 164

Mardi 10 mars 2015 – 19h30 – 165

Mardi 07 avril 2015 – 19h30 – 166

Mardi 12 mai 2015 – 19h30 – 167

Mardi 09 juin 2015 – 19h30 – 168 (à VIGNEUX)

Mardi 23 juin – 19h30 – 169

A L'AMPHITHEATRE DU GYMNASSE HUYGHENS

10, rue Huyghens – 75014 PARIS

M° Montparnasse / Edgar Quinet / Raspail / Vavin.

Hors Procès-verbal :

Le lendemain du CD, nous recevons un nouveau mail du dirigeant de l'équipe FOOTTEK :

La CFL a reçu plusieurs emails de la part du Président de l'équipe FOOTTEK, qui conteste une décision d'arbitrage lors de son match contre MEDINA FC. Après avoir entendu la version de tous les protagonistes (équipes + arbitre), le Directeur M. Stouvenel répond à l'équipe FOOTTEK, avec l'accord de notre Président M. Abdellati EL JABAL.

Monsieur le Président,

Vous nous avez adressé plusieurs messages, dans lesquels vous contestez une décision d'arbitrage prise au cours de votre match contre le Medina FC. Vous n'avez pas pu vous déplacer pour expliquer votre situation au Comité Directeur, mais nous avons tenu compte de vos mails.

Une chose est certaine : le reproche que vous adressez à l'arbitre ne constitue pas une faute technique, ce match n'a donc aucune raison d'être rejoué.

Nous avons fait le choix de ne pas diffuser publiquement le contenu de vos messages, qui sont d'une extrême violence envers les arbitres, les bénévoles et la CFL.

Vous reprochez à nos arbitres de ne pas être suffisamment performants : ils sont humains, et il peut arriver de leur faire des erreurs, comme chaque joueur. Vous reprochez aux membres de la fédération de ne pas se donner assez de mal pour votre équipe : nous n'acceptons pas cette critique infondée. Notre secrétaire Selin œuvre sans compter son temps (puisqu'elle vient y compris le dimanche pour rattraper le retard pris par certains clubs dans leurs demandes de licences), notre webmaster Nicolas fait beaucoup, le responsable de l'arbitrage attribue systématiquement un arbitre à toute demande, le Président est présent sur les terrains et visite ponctuellement nos concessionnaires.

Tous sont des volontaires élus à l'unanimité en AG, et tous font cela bénévolement (moi, y compris).

Pour obtenir ce qui vous arrange, vous nous menacez de procès, de rejoindre un groupement concurrent à la fin de l'année, et même de dire délibérément du mal de la CFL autour de vous.

Ces méthodes d'intimidation sont malsaines et n'ont rien à voir avec l'esprit du « football loisirs ».

Monsieur le Président, vous reconnaissez vous-même être influencé par ce qu'un « dirigeant » de ce groupement concurrent vous a raconté sur la CFL. Comme certains responsables de nos équipes le savent, ce concurrent de la CFL déploie une énergie considérable pour faire circuler une mauvaise image de notre fédération. Ne vous laissez pas avoir par son discours agressif : si ce groupement était si formidable, aurait-il besoin de « cracher » ses mensonges nauséabonds en permanence sur la CFL ?

En réponse, nous vous rappelons ce qui fait notre identité, ici à nous la CFL : des finances complètement transparentes, des décisions collectives à chaque Comité Directeur s'appuyant sur un règlement sportif écrit par les Clubs, l'engagement des responsables de nos équipes et des bénévoles élus.

Pas de « magouilles », pas de diffamations.

SVP Monsieur le Président, revenez à la réalité, un peu de mesure. Ne pas gagner un match de « football loisir » sur le terrain ne mérite pas autant de menaces de votre part. Tous nous traversons parfois des périodes difficiles, des moments de frustration, et c'est bien normal. Essayons de vivre notre passion tous ensemble, comme nous le faisons depuis plus de 27 ans pour les plus anciennes de nos équipes et dépassons cet événement.

J Stouvenel
Directeur de la CFL